

➤ **Droits d'inscription/réinscription :**

Non remboursables sauf en cas d'évènement indépendant de la volonté des parents tels que :

- Conditions d'admission non remplies (échec à l'examen)
- Mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive
- Refus d'inscription/réinscription à l'initiative du Groupe Arcades

EXTERNE – DEMI-PENSIONNAIRE

MONTANT DES FRAIS	EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE
Contribution des familles (tout trimestre commencé est dû) *	679,00 €	679,00 €
Cotisation Enseignement Catholique	56,00 €	56,00 €
Droits d'inscription	182,00 €	182,00 €
Droits de réinscription	139,00 €	139,00 €
Avance restauration **		70,00 €

* Assurance Individuelle Accidents incluse : 6 €

** Avance qui sera déduite en début d'année scolaire

RESTAURATION

3 possibilités d'inscription pour la demi-pension vous sont proposées :

- **5,85 €** le repas pour les jours choisis à l'année
- **6,50 €** le repas pour une réservation au choix deux jours ouvrés* à l'avance
- **7,00 €** le repas sans réservation

* du lundi au vendredi

Abattement de 5% sur la **contribution des familles** si 2 enfants inscrits dans le GROUPE ARCADES, et 7.5% si 3 enfants inscrits ou plus.

➤ **Abandon en cours d'année scolaire :**

- Votre demande sera prise en compte dès réception d'un courrier recommandé avec AR adressée au Chef d'Etablissement - 13 rue du Vieux Collège - 21018 DIJON Cedex.

➤ **Aides financières :**

Sous certaines conditions, les étudiants peuvent bénéficier du fonds social restauration attribué par le Rectorat.